

le

Tchaffatsatagne - Bulletin d'information de Jouxtons-Mézery - N°108 - Automne 2026

TCHAF- FA'

ASSERMENTATION

Retour sur l'évènement

ÉLAGAGE DES HAIES

Les bons gestes !

LE MOT DE LA MUNICIPALITÉ

Trois mois déjà

Chères habitantes, chers habitants, Voilà bientôt trois mois que votre nouvelle Municipalité est entrée en fonction, et le temps a passé vite. Assermentés en juin, nous avons pris nos dicastères en main dès l'été, dans un esprit de collégialité que nous tenons à cultiver.

Deux d'entre nous poursuivent un travail entamé lors de la précédente législature. Trois arrivent avec un regard neuf. Autant le dire simplement: la courbe d'apprentissage est raide. Une commune, même de la taille de la nôtre, c'est un ensemble de dossiers techniques, de procédures, de partenariats intercommunaux et d'échéances qui ne se découvrent pas en quelques semaines. Nous avons donc consacré ces premiers mois à écouter, à lire, à poser (beaucoup !) de questions.

Nous tenons ici à remercier chaleureusement le personnel communal. Le greffe, la bourse, le bureau technique, l'accueil de jour, la voirie et la conciergerie nous ont accueillis avec patience et compétence. Ce sont elles et eux qui assurent la continuité de l'action publique, jour après jour, et sans ces personnes la transition aurait été bien plus rude. Nous avons d'ailleurs découvert qu'un dossier ne tient jamais entièrement dans son classeur. Beaucoup de choses sont écrites, mais

pas tout, et le reste se transmet de vive voix, ou se découvre en allant sur le terrain et en discutant avec... vous ! C'est souvent là que l'on comprend vraiment de quoi il en retourne. C'est aussi une manière de faire à laquelle nous tenons : aller à la rencontre de la population, sur le terrain, plutôt que de gouverner depuis un bureau.

Que se passe-t-il concrètement? Nous planchons sur notre plan de législature et la révision du plan d'affectation communal (PACom) suit son cours et engagera durablement le visage du village. La mobilité occupe aussi nos réflexions, avec la nouvelle gare du LEB comme point d'appui et la sécurité des cheminements piétons. Côté écoles, accueil de jour et jeunesse, nous suivons de près l'évolution des besoins des familles. Les finances communales, avec son budget en cours d'élaboration, demandent enfin une vigilance de tous les instants dans un contexte cantonal en mouvance. Et puis il y a les dossiers qui n'attendent pas, comme ces canalisations bouchées qu'il a fallu traiter en urgence en ouvrant la route. Le terrain a ses propres priorités, et il ne consulte pas toujours notre ordre du jour.

Ces priorités ne sortent pas de nulle part. Elles prolongent les engagements que nous avons pris devant vous durant la campagne. Le fil rouge tient en quelques mots: la qualité de vie à Jouxten-Mézery. Un village où l'on se connaît, où les enfants grandissent bien, où la nature garde sa place, où les aînés se sentent entourés, et où la vie associative continue de faire ce qu'elle fait si bien.

Nous n'avons pas la prétention d'aller vite sur tout. Nous préférons prendre le temps de bien faire, quitte à avancer par étapes. Ce que nous pouvons vous promettre, en revanche, c'est notre disponibilité, du dialogue et de la transparence. N'hésitez pas à nous interpeller lors de nos rencontres fortuites ou officielles.

À cinq, nous sommes plus motivés-es que jamais à travailler pour le bien-être de notre commune. Merci de votre confiance.

Votre Municipalité:

Nathalie, Thierry, Dunia, Michel et John

Impressum

Publication du: 13.10.26

Tirage diffusé: 570 exemplaires

Lectorat: environ 1'100

Parution: quatre fois l'an

Rédaction

Commune de Jouxten-Mézery

Chemin de Beau Cèdre 1

1008 Jouxten-Mézery

Info@jouxten-mezery.ch

Impression

Imprimerie ROS SA Ecublens

Imprimé sur papier recyclé

Refutura Ange bleu

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 16 juin 2026

Sous la présidence de M. Pascal Refondini, le Conseil communal s'est réuni le 16 juin 2026 à la salle communale. Lors de cette séance, les membres du législatif ont décidé:

Préavis municipal n° 3 / 2026 relatif à la demande d'un crédit d'études en vue de l'élaboration d'un programme d'efficience énergétique des bâtiments communaux – Demande de crédit de CHF95'000.– TTC

- 1) **d'accorder** à la Municipalité un crédit d'étude de CHF95'000.– TTC en vue d'élaborer un avant-projet (phase 31) pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux avec nouvelle source énergétique, avec pour objectif leur neutralité carbone à l'horizon 2035 ;
- 2) **d'approuver** la régularisation des dépenses préalables de CHF33'681'95.– TTC portées au compte d'attente n° 9139.852 au 31 décembre 2025, relatives aux études préliminaires et prestations d'assistance à la maîtrise d'ouvrage engagées dans le cadre du projet (amendement);
- 3) **d'autoriser** la Municipalité à financer ces dépenses, pour un montant total arrondi de CHF129'000.– TTC, au moyen de la trésorerie courante ou par le recours aux lignes de crédits existantes.

Préavis municipal n° 4 / 2026 concernant :

A) la demande d'un crédit d'études brut pour l'Entente intercommunale relative à la galerie de Broye de CHF1'968'000.– TTC. Le montant brut à charge de la Commune de Jouxkens-Mézery se montant à CHF238'700.– TTC, avant déduction des subventions estimées à

CHF155'200.–, soit un montant net de CHF83'500.– TTC ;

B) la participation financière de la Commune de Jouxkens-Mézery au financement des études relatives au projet de détournement du ruisseau des Baumettes (Eterpy / Pépinières / Bugnon) – Demande d'un crédit d'études de CHF132'400.– TTC:

A)

- 1) **d'autoriser** l'Entente intercommunale relative à la galerie de Broye à entreprendre les études pour le projet d'ouvrage (phases SIA 32 et 41) pour la création d'une galerie du ruisseau de Broye en tant que nouvel exutoire d'eaux claires;
- 2) **d'accorder** à la Commission de l'Entente intercommunale relative à la galerie de Broye le crédit nécessaire, soit la somme de CHF1'968'000.– brut TTC, avant déduction des subventions fédérale et cantonale estimées de CHF1'279'200.–, soit un montant net de CHF688'800.– TTC;
- 3) **d'allouer** à l'Entente intercommunale relative à la galerie de Broye une subvention communale d'investissement pour la Commune de Jouxkens-Mézery de CHF238'700.– brut TTC, avant déduction des subventions fédérale et cantonale estimées de CHF55'200.–, soit un montant net de CHF83'500.– TTC;
- 4) **d'autoriser** la Municipalité à financer cette dépense au moyen de la trésorerie courante ou par le recours aux lignes de crédits existantes;

B)

- 1) **d'accorder** à la Municipalité un crédit d'études de CHF132'400.– TTC, pour couvrir le montant de sa participation financière aux

études pour l'avant-projet et le projet d'ouvrage (SIA 31, 32, 33 et 41) pour le détournement des débits de pointes du ruisseau des Baumettes entre le chemin d'Eterpy et le carrefour chemin des Pépinières / rue du Bugnon à Renens;

- 2) **d'autoriser** la Municipalité à financer cette dépense au moyen de la trésorerie courante ou par le recours aux lignes de crédits existantes.

Préavis municipal n° 5 / 2026 relatif à la demande d'un crédit d'études complémentaires pour la finalisation des procédures liées à la révision du Plan général d'affectation (PGA) – Demande de crédit de CHF47'000.– TTC

- 1) **d'accorder** à la Municipalité un crédit complémentaire de CHF90'000.– TTC (amendement) pour finaliser les procédures liées à la révision du Plan d'affectation communal ;
- 2) **d'autoriser** la Municipalité à financer cette dépense au moyen de la trésorerie courante ou par le recours aux lignes de crédits existantes.

Préavis municipal n° 6 / 2026 relatif aux comptes et à la gestion 2025

- 1) **d'approuver** les comptes de l'exercice 2025 de la bourse communale tels qu'ils sont présentés, lesquels font apparaître un excédent des recettes de CHF1'82'245.91. Après affectation de l'excédent de revenus, la situation nette de la Commune évolue d'un découvert de CHF690'332.58 au 1^{er} janvier 2025 à une fortune nette de CHF491'913.33 au 31 décembre 2025;
- 2) **de donner décharge** à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2025.

ASSERMENTATION

Installation des autorités communales – Législature 2026-2031



La cérémonie d'assermentation et d'installation des autorités communales s'est déroulée en présence de Mme la Préfète, le 23 juin 2026 à la salle communale de Jouxtons-Mézery.

Sous la présidence de Mme la Préfète Carine Carvalho, assistée de la secrétaire provisoire Camille Bergmann et des scrutatrices, le Conseil communal a élu **M. Renato Rutta** président pour l'année 2026-2027, et **Mme Nicole Christe** comme secrétaire pour la durée de la législature.

Sous la présidence de M. Rutta, il a ensuite été procédé à la nomination des commissions et autres délégations, à savoir:

Commission des finances (2026-2027)

M. Cevey Pierre
M. Hayek Charbel

M. Liaudat Michel
M. Montoro Francesco

Commission de gestion (2026-2027)

Mme Van Landuyt Pascale
Mme Bridel Lauriane
M. Le Boudec Jean-Yves
M. Piccolo Davide

Commission de recours en matière de taxes et impôts communaux (2026-2031)

Mme Ferraton Aurora
M. Stauffacher Eric
M. Milliet Jacques

Commission d'urbanisme et d'environnement (2026-2031)

M. Brulé Arnaud
M. Verrey Julien
Mme White Alice
Mme Klinger-Lohr Bonvin Mariela
Mme Blanquet Sophie

Commission des affaires régionales et du développement du Nord lausannois (2026-2031)

M. Brulé Arnaud
M. Chesaux Pascal
M. Hayek Charbel
M. Monnard Guillaume
M. Montavon Jean-Charles





**Délégué-e-s à l'ASIGOS
(Association intercommunale
pour la construction, la gestion
des bâtiments et l'organisation
de l'environnement scolaire de
Prilly) (2026-2031)**

Mme Aschwanden Sonja
Mme Charles Blandine
Mme Marin Jaksic Marie
Mme Montavon Marylène
M. Vienny Hervé

**Délégué-e-s à l'AJENOL (Accueil
de jour des Enfants du Nord-
Ouest Lausannois) (2026-2031)**

Mme Bridel Lauriane
M. Stauffacher Eric

**Délégué et suppléant à la
Commission consultative du
feu (2026-2031)**

M. Borgeaud Dominique
M. Chesaux Pascal



Nous remercions les élus pour leur engagement en faveur du village et leur souhaitons un excellent mandat.

PLACE DU BELVÉDÈRE

Inauguration le 20 juin

Le 20 juin dernier, la Commune de Jouxens-Mézery a eu le plaisir d'inaugurer la nouvelle Place du Belvédère lors d'une journée placée sous le signe de la convivialité, du partage et de la rencontre.

Malgré une chaleur particulièrement écrasante, les habitants de tous âges ont répondu présents et ont pleinement profité des nombreuses animations organisées pour l'occasion. Les seniors, tout comme les familles et les autres visiteurs, ont apprécié ce moment festif qui a permis à chacun de découvrir et de s'approprier ce nouvel espace de vie au cœur de notre commune. Les deux food trucks présents ont régalez les participants tout au long de la journée, tandis que le bar, tenu avec enthousiasme par la Jeunesse campagnarde de Romanel-sur-Lausanne, a largement contribué à l'ambiance chaleureuse de l'événement. La Municipalité leur adresse ses plus sincères remerciements pour leur précieuse collaboration et leur engagement.

Nous souhaitons également remercier les collaboratrices et collaborateurs communaux, ainsi que toutes

les personnes qui ont participé à l'organisation de cette belle journée. Grâce à leur investissement et à leur bonne humeur, **cet événement a été une réussite.**



La Place du Belvédère est désormais ouverte à toutes et à tous, et nous nous réjouissons qu'elle devienne un lieu privilégié de rencontre, d'échange et de détente pour les habitants de Jouxens-Mézery. La Municipalité tient également à remercier ses généreux sponsors, sans qui ce projet n'aurait pas pu voir le jour:

Famille Auberjonois
Nadia Ramella
Famille J+V Verrey
Thierry Reymond
Michèle de Preux
Pépinières Meylan SA
Pépinières Baudat SA
BB Château SA
Eco service parquet Sàrl
Artho Peinture Sàrl
Joux S.A. Constructions métalliques
Deux habitants anonymes de Jouxens-Mézery





LA FAMILLE MINETTO!

Visite du village insolite



Quelques jours après avoir repris la présidence du Conseil communal, j'ai reçu un courrier aussi émouvant qu'insolite.

Afin de transmettre l'émotion suscitée par sa lecture, je reprends l'essentiel de la lettre de Monsieur Claudio Minetto de Genève:

«Bien que vivants à Genève, toute notre famille Minetto est originaire de Jouxten-Mézery... du moins sur le plan administratif!

Mon frère Flavio et moi-même, Claudio, avons en effet hérité de la commune d'origine de Jouxten-Mézery lors de notre naturalisation en 1981, par l'intermédiaire de notre mère. Par la suite, mon épouse, nos quatre fils, nos petits-enfants et nos belles-filles, sont également officiellement de Jouxten-Mézery.

Après toutes ces années, nous nous sommes dit qu'il était peut-être temps de faire connaissance avec cette commune qui nous a adoptés... au moins sur nos papiers d'identité! Toute la famille souhaiterait ainsi se rendre à Jouxten-Mézery le samedi 22 août. Nous serions très heureux d'avoir l'occasion de rencontrer le président du conseil communal ou un représentant officiel de la commune. Ce serait pour nous un plaisir d'échanger quelques instants et, si cela est possible, d'immortaliser cette

première visite par une photo devant la Maison de commune.»

Comprenant parfaitement la démarche et partageant l'émotion que devait susciter une telle visite, nous nous sommes rencontrés le 22 août, sur la «Place du Village», par une très belle journée ensoleillée. Après une vue panoramique sur «La Terrasse» nous sommes partis à pied pour une brève promenade dans notre commune. En passant devant la ferme et le château de «Beau-Cèdre», la ferme «Krieg» et un court arrêt à «La Grange» où Monsieur Denis Rivier nous a résumé l'historique de la bâtisse et fait visiter

la «salle de concerts», nous sommes arrivés au cimetière de Jouxten où la famille a cherché les monuments de leurs ancêtres «Blanchard». En effet la mère des frères Claudio et Flavio Minetto, Evelyne Minetto-Blanchard était l'héritière d'une lignée passée de Jouxten-Mézery, à Romanel-sur-Lausanne, avec Le Taulard comme repère principal. En allant au Taulard, après un bref arrêt devant le «Château de Jouxten», nous sommes arrivées au chemin de la Coffette 16, ancienne demeure de la famille Blanchard. Les propriétaires actuels ont eu l'amabilité de nous faire visiter les lieux, et cerise sur le gâteau, Flavio et Claudio ont retrouvé dans le quartier, un de leurs cousins Blanchard.

Je reste persuadé que suite à cette visite, les membres de la famille Minetto, verront d'un œil différent le nom de «Jouxten-Mézery» inscrit sur leurs cartes d'identité. Rendez-vous est d'ores et déjà pris avec la famille Minetto en fin d'année, pour le «Noël au Village».

Renato Rutta, 10.09.2026

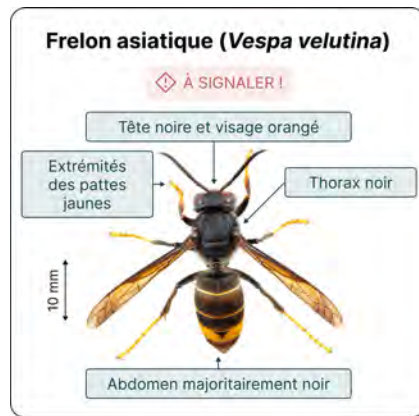


FRELONASIATIQUE.CH

La lutte continue

Le frelon asiatique est une espèce envahissante et nuisible, dont la propagation a pris une ampleur considérable ces dernières années. A tel point que le canton de Vaud oblige à la destruction des nids primaires ainsi que des nids secondaires présentant un risque sécuritaire et public (arrêté cantonal du 25 mars 2026 sur la destruction des nids de frelons asiatiques (ADeFA). Cette destruction est à la charge des propriétaires.

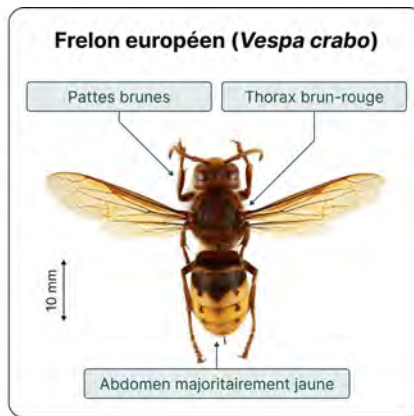
Notre commune subventionne désormais ses habitant.es à hauteur de 400.- pour la destruction de nids. Les éventuelles subventions accordées par le Canton, qui concernent uni-



quement les nids présentant un intérêt sécuritaire, demeurent acquises à la Commune jusqu'à concurrence du montant versé par elle.

Si vous trouvez un nid chez vous, la marche à suivre est simple:

- Annoncer le nid à la commune
- Faire appel à une entreprise spécialisée ou à un apiculteur formé pour sa destruction dans les 10 jours. Une liste non exhaustive de prestataires est disponible sur



le site du canton de Vaud sous www.vd.ch/especes-exotiques (onglet «frelon asiatique»).

- Annoncer le nid et sa destruction sur la plateforme de référence: www.frelonasiatique.ch,
- Dans les 30 jours suivants l'intervention, retourner au greffe le formulaire rempli avec la facture et une preuve de paiement pour obtenir la subvention de 400.-.

OUVREZ L'ŒIL !

Espèces exotiques envahissantes dans le canton de Vaud

Les espèces exotiques envahissantes, qu'elles soient végétales (néophytes) ou animales (néozoaires), sont des organismes ayant été introduits de manière volontaire ou accidentelle en dehors de leur aire de répartition naturelle et dont la prolifération cause des dommages écologiques, économiques ou sanitaires.

Le Canton de Vaud n'est pas épargné par ces espèces. **Plus de 40 espèces de plantes sont ainsi déjà présentes sur le territoire canto-**

nal et pas moins de 26 espèces animales. La loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) et son règlement d'application listent, en vertu de l'article 37, al. 1 et 3, les espèces nécessitant des mesures pour les combattre ou éviter leur propagation. Le Canton a établi deux listes:

- l'une des espèces occasionnant des dommages avérés
- l'autre des espèces à dommages potentiels sous surveillance du canton

Dans le but d'éviter leur propagation, il est important d'annoncer, d'identifier et d'utiliser les moyens de lutte appropriés à chaque espèce. Le Canton de Vaud a développé des fiches spécifiques pour plusieurs de ces espèces. Ces fiches présentent pour chaque espèce une description, ainsi que les mesures de lutte à mettre en œuvre.

Retrouvez toutes les listes et informations sur vd.ch/environnement/biodiversite-et-paysage.



HAIES

Environnement, qualité de vie, sécurité... et taille des haies

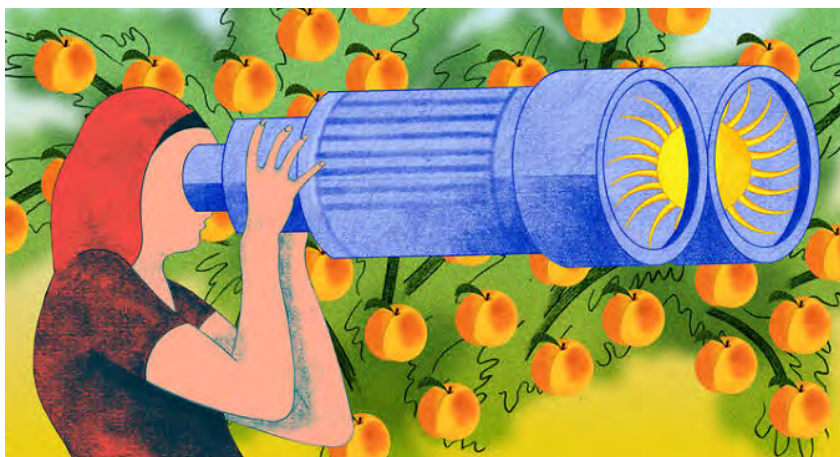
Lime et rien d'autre!

La mobilité douce gagne du terrain à Jouxten-Mézery. Les vélos électriques en libre-service Lime font désormais partie du paysage de notre village.

Vous ne les avez pas encore essayés? Rien de plus simple: téléchargez l'application, inscrivez-vous et partez à la découverte de la région en quelques clics.

À Jouxten-Mézery, la mobilité douce se combine de plus en plus naturellement avec les transports publics, en particulier le LEB. Pour que chacun puisse se déplacer confortablement et en toute sécurité, il est essentiel que cyclistes, usagers de trottinettes et piétons partagent l'espace public dans les meilleures conditions.

Pour les automobilistes également, le respect de la limitation de vitesse à 30 km/h et une bonne visibilité aux intersections contribuent à une circulation harmonieuse et apaisée. Dans cet esprit, nous rappelons que la sécurité de tous dépend aussi de l'entretien des abords des propriétés privées. Le règlement communal ainsi que les dispositions cantonales (art. 8 et 10 du règlement d'application de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes) prévoient que les haies soient régulièrement taillées et



les arbres élagués lorsqu'ils bordent les routes et chemins publics.

Une végétation bien entretenue permet de préserver la visibilité aux carrefours, de sécuriser les chemins piétonniers et de faciliter les déplacements de chacun.

Quelques règles à respecter

Les haies ne doivent pas empiéter sur le domaine public et doivent rester à l'intérieur des limites de propriété. L'entretien assuré par les services de la commune concerne le domaine communal, il ne s'étend pas aux propriétés privées. Les limites cadastrées de votre parcelle font foi. Si vous avez un doute, n'hésitez pas à passer au greffe demander un extrait.

Là où la visibilité doit être garantie, leur hauteur doit respecter les

prescriptions en vigueur, soit 60 cm et 2 m dans les autres cas.

Les panneaux de signalisation doivent rester parfaitement visibles. Les arbres bordant les routes et trottoirs doivent être élagués conformément aux hauteurs réglementaires.

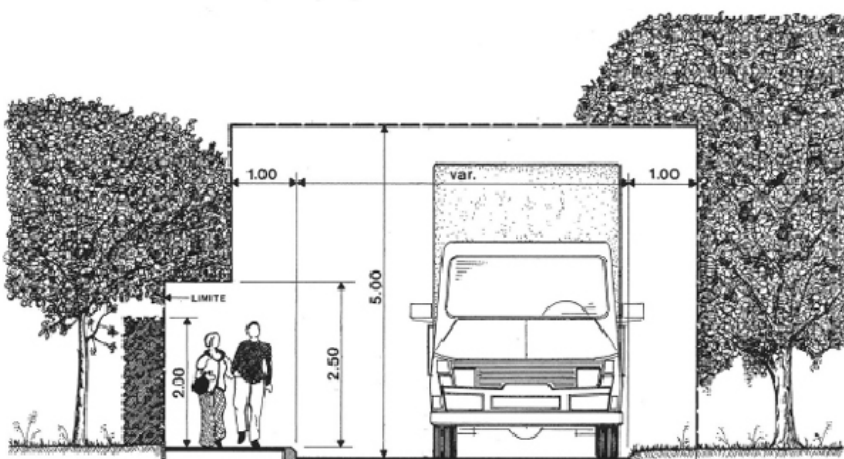
Les propriétaires sont invités à effectuer ces travaux avec une attention particulière aux secteurs où la visibilité est réduite ou à proximité des parcours piétonniers.

Les services communaux contacteront les propriétaires concernés en cas de non-conformité.

Une question? Un doute?

Si vous vous interrogez sur l'application de ces règles à votre propriété, n'hésitez pas à nous contacter à info@jouxten-mezery.ch. Nous répondrons volontiers à vos questions et, si nécessaire, nous nous déplacerons sur place pour examiner la situation avec vous.

En contribuant chacun à l'entretien de nos espaces privés, nous participons collectivement à la sécurité, à la qualité de vie et au charme de notre village.



LITIÈRE VÉGÉTALE

Un petit geste pour nos chats, un grand pas pour nos décharges

Choisir la litière végétale



✓ **Naturelle**

✓ **Légère**

✓ **Propre**

responsables.ch

Vous vivez avec un chat? Un simple changement de litière peut faire une vraie différence pour votre confort et pour l'environnement.

Un chat consomme environ 100 kilos de litière par an. Avec 1,5 million de chats en Suisse, cela représente 90 000 tonnes de litière jetées chaque année. Le souci: la litière minérale, à base d'argile ou de silice, ne brûle pas à l'incinération. Elle se transforme en résidus qui s'entassent dans des décharges déjà saturées. Rien que dans le canton de Vaud, cela représente 5300 tonnes par an.

La bonne nouvelle: il existe une alternative simple, la litière végétale (bois, maïs, paille ou papier recyclé). Elle se consume presque entièrement à l'incinération, produit même de l'énergie, et présente d'autres avantages: moins de

poussière, plus légère à porter, sans additifs toxiques, et tout aussi efficace contre les odeurs.

Et côté chat? La plupart des chats s'y habituent sans problème! Certains ont besoin d'une transition en douceur: mélangez d'abord un peu de litière végétale à l'ancienne, puis augmentez progressivement la proportion jusqu'au remplacement complet.

Un petit changement, deux bénéfices: moins de déchets pour nos communes, plus de confort pour votre compagnon à quatre pattes.

Plus d'informations:

www.responsables.ch/astuces/choisir-la-litiere-vegetale/

RETOUR SUR PLEIN D'ACTIVITÉS !

Association la Vie à Jouxens-Mézery



Le Brunch Canadien du 23 août: Un moment de partage et de gourmandise

Le 23 août dernier, notre commune a accueilli la deuxième édition de son brunch canadien, où chacun est invité à apporter un plat à partager. Une formule simple, mais ô combien efficace pour créer du lien et éveiller les papilles!

Le soleil étant au rendez-vous, les participants ont pu découvrir une grande variété de mets, tous plus appétissants les uns que les autres: tresse et quiche maisons, crêpes, cakes sucrés, du bon miel de Jouxens! Ce joyeux mélange reflétait parfaitement l'esprit du brunch canadien: diversité, générosité et spontanéité.

Au-delà du plaisir gustatif, ce moment a permis aux habitants de se retrouver, d'échanger, et de faire de nouvelles connaissances dans une

atmosphère conviviale. Les rires, les discussions et les sourires étaient au rendez-vous!

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de ce brunch, en apportant un plat, en donnant un coup de main ou simplement en venant partager ce moment. Vivement le prochain!

Petits Marchands, Grandes Idées : Le vide-grenier des p'tits loups à Jouxens

À l'occasion de la Fête à Jouxens, le vide-grenier des enfants a enchanté petits et grands. Installés fièrement derrière leurs stands colorés, les jeunes exposants ont proposé une multitude de trésors: vélos, peluches, jeux de société, livres, figurines, puzzles... autant d'objets soigneusement choisis pour trouver une nouvelle vie.

Ce moment ludique et joyeux a permis aux enfants de découvrir les joies de la vente, de la négociation et du contact avec les visiteurs.

Mais au-delà de l'aspect commercial, ce marché est avant tout un bel exercice de partage et de responsabilité. Il sensibilise les plus jeunes à la seconde vie des objets, à la valeur des choses, et à l'importance de consommer autrement.

Un grand bravo à tous les enfants pour leur enthousiasme et leur sens de l'initiative.

Sortie à Europa Park le 12 septembre

De très bonne heure samedi matin, plus d'une soixantaine de personnes se sont retrouvées sur le parking de la commune pour une journée magique! Petits et grands ont passé une magnifique journée dans le parc: en faisant les attractions fortes comme le Voltron, Silver Star ou Blue Fire, en volant au Voletarium,

en profitant des spectacles ou tout simplement en se baladant dans le parc. Tout le monde a pu profiter d'une superbe journée ensoleillée! Le retour dans le car était bien calme, tout le monde étant épuisé, mais heureux, d'avoir passé une si belle journée en famille ou entre amis. Rendez-vous dans deux ans??

Appel aux Bénévoles pour la Soirée Halloween du 31 octobre!

La traditionnelle soirée Halloween approche à grands pas, et cette année encore, nous comptons sur l'énergie et la générosité des habitants pour faire de cet événement un moment inoubliable pour les petits comme les grands!

Pour que la magie opère, nous avons besoin de bénévoles dans plusieurs domaines:

- Maquillage: pour transformer nos petits monstres en créatures effrayantes ou fantastiques.
- Soupe: pour réchauffer les cœurs et les estomacs avec de bonnes recettes maison.
- Décoration: pour créer une ambiance digne des plus belles nuits d'Halloween.
- Service: pour aider à l'accueil, à la mise en place et au bon déroulement de la soirée.

Cette année, nous allons à nouveau mettre en place des itinéraires à travers le village pour les enfants en quête de bonbons. Si vous n'avez pas peur des monstres et sorcières en tous genres, merci de vous manifester!

Et ce n'est pas tout! Nous recherchons également des pâtisseries et gourmandises salées à partager lors de la soirée. Que vous soyez expert en muffins, en cakes salés ou en biscuits effrayants, toutes les contributions seront les bienvenues!



Que vous ayez une heure ou toute une soirée à offrir, votre aide sera précieuse et très appréciée. C'est aussi une belle occasion de partager un moment convivial et de contribuer à la vie de notre commune.

Intéressé(e)? Merci de vous annoncer auprès d'un membre du comité, ou de nous écrire directement à l'adresse suivante: lavieajm@gmail.com.

Un grand merci d'avance à toutes celles et ceux qui répondront à l'appel. Ensemble, faisons de cette soirée un véritable succès... et une belle frayeur collective!

Envie de rejoindre le comité?

Vous aimez notre village et souhaitez contribuer à sa vie sociale et communautaire? Rejoignez notre comité et participez à la création de moments festifs uniques qui rassemblent petits et grands!

Nous sommes toujours à la recherche de personnes motivées qui souhaitent donner un peu de leur temps, de leur énergie et de leurs idées pour faire vivre nos projets. Si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à prendre contact avec nous!

Si vous souhaitez être informé-e-s de l'actualité et des animations de La Vie à Jouxten-Mézery, rejoignez notre groupe WhatsApp:





LA SOCIÉTÉ SPORTIVE DE
Jouxten-Mézery

TOUS NOS COURS

Nos cours de la semaine

Saison 2026 – 2027

Faites du sport ! C'est bon pour le cœur, la souplesse, la mobilité... et le moral ! Alors, rejoignez-nous !

LUNDI



16:15 – 17:15

Gym Foot pour tous

Moniteur·rice·s : Marc Straub & Alexandre Alves Diogo



19:30 – 20:30

Gym douce dames

Moniteur·rice·s : Analia Rolle

MARDI



16:30 – 18:00

Agrès enfants

Moniteur·rice·s : Chloé Masson & Manon Yezid



19:30 – 20:45

Gym Fitness dames

Moniteur·rice·s : Analia Rolle

MERCREDI



20:00 – 22:00

Groupe Volley « Les Ciboules »

Moniteur·rice·s : Nicolas Comte

Championnat Volley Détente

JEUDI



09:00 – 10:00

Gym Tonique dames

Moniteur·rice·s : Analia Rolle



15:40 – 16:40

Mini-Gym 1

Moniteur·rice·s : Chloé Masson & Ayman Rharbi

5 – 7 ans



16:40 – 17:40

Mini-Gym 2

Moniteur·rice·s : Chloé Masson & Ayman Rharbi

8 – 10 ans



17:45 – 18:45

Sports Ados garçons & filles

Moniteur·rice·s : Ayman Rharbi



19:00 – 20:30

MultiSports

Moniteur·rice·s : Damien Freemantle



20:30 – 22:00

Groupe Volley « Les Tchaffas »

Moniteur·rice·s : Damien Freemantle

Championnat Volley Détente

Inscriptions : formulaire en ligne sur www.ssjm.ch

Où : salle de gym, chemin de Beau-Cèdre 1, Jouxten-Mézery

Des monitrices et moniteurs enthousiastes vous attendent !

www.ssjm.ch

Bougez, rencontrez, prenez du plaisir



LA SOCIÉTÉ SPORTIVE DE
Jouxens-Mézery

VOUS DONNE RENDEZ-VOUS

Nos prochains événements

Saison sportive 2026 – 2027



SAMEDI 14 NOVEMBRE 2026

Tournoi populaire de Badminton

18^e édition · salle de gym, chemin de Beau-Cèdre 1

Dès 12 ans, non-licenciés

Simple & Double

Avancé / amateur

09:00 – 17:00

15 CHF / personne

Une journée conviviale ouverte à toutes et tous (tolérance jusqu'à la 2^e ligue). Simples le matin (09:00 – 13:00), doubles l'après-midi (12:00 – 17:00). Venez jouer... ou encourager !



DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2026

Tournoi de Volley 3 × 3

Catégorie mixte · salle de gym, chemin de Beau-Cèdre 1

Dès 12 ans, non-licenciés

Équipes mixtes

10:00 – 15:00

45 CHF / équipe

Tournoi 3 × 3 en catégorie unique « mixte » : une femme et un homme toujours sur le terrain. Tolérance pour un joueur ou une joueuse en dessous de la 2^e ligue. Inscriptions par équipe, indépendantes de celles du badminton.



SAMEDI 29 MAI 2027

Tchaffa Trail · la course du village

38^e édition · course populaire sur les sentiers de Jouxens-Mézery

Enfants : 1 km & 2 km

Adultes : 5,5 km & 11 km

Option « plaisir »

Petits & grands

La course du village revient pour sa 38^e édition ! Un parcours de type trail, principalement sur sentiers, pour tous les niveaux : boucles enfants autour de l'école et de l'église, 5,5 km (135 m D+) ou 11 km (270 m D+) pour les adultes. Ambiance familiale garantie.

Inscriptions & détails : sur www.ssjm.ch

Sur place : boissons et petite restauration

Contact : ssjm@ssjm.clubdesk.com

www.ssjm.ch

Suivez toute l'actualité de la société

ACTIVITÉS ET SERVICES

Association familiale Prilly Jouxten-Mézery

A Jouxten-Mézery, profitez de cours de Yoga pour petits et grands: Yoga pour enfants: jeudi 17 h 30.
Infos: Nicole Spring
079 614 92 22
nicole@spring-family.ch



Cours de Yoga pour adultes: lundi 20 h, mardi 20 h et jeudi 8 h 40.
Infos: Sandra Burkhard
079 297 36 61
yaga.afpj@gmail.com

A Prilly, le jardin d'enfants Amadou accueille vos enfants: Il reste des places! Nouvel horaire: 8 h - 12 h et 13 h 15 - 17 h 15 (fermé mercredi après-midi).
Infos: 021 625 68 85
amadouprilly@bluewin.ch

L'Association propose également des transports de personnes à leur rendez-vous médicaux: Nous cherchons des conducteurs pour compléter notre équipe. Vous indiquez vos disponibilités et vos frais de déplacements sont défrayés. Envie de vous engager pour une activité utile et humaine? N'hésitez pas à vous renseigner!
Infos: André Aprile – 079 332 24 84
afp.secretariat@afpj.ch

Ludothèque «l'île aux trésors» à Prilly: A la ludothèque: empruntez et louez des jeux plutôt que de les acheter! Une solution ludique, économique et durable pour toute la famille.

Horaires: mardi 16h - 18 h, mercredi 9 h 30-11 h 30, vendredi 16 h-18 h. Et bien d'autres activités sur notre site internet www.association-familiale.ch

MIEL

D'ici et de là, mais vaudois



saveurs du miel changent d'une récolte à l'autre reste toujours aussi fascinant.

Le miel est finalement l'aboutissement d'une saison entière. Cette année encore, nos abeilles nous ont offert deux récoltes bien différentes : un miel de printemps naturellement crémeux et délicat, ainsi qu'un miel d'été plus liquide, aux arômes plus marqués.

Si vous souhaitez goûter le résultat de cette saison, n'hésitez pas à passer nous voir: Chemin de Crissier 4, Jouxten-Mézery
Nous vendons notre miel directement à la maison.

Notre aventure apicole a commencé il y a quelques années à Jouxten-Mézery, un peu par curiosité et beaucoup par passion.

Depuis, chaque saison nous réserve son lot de surprises. Observer la vie des ruches, suivre l'évolution des floraisons et découvrir comment les

CLAP DE FIN!

La Terrasse éphémère c'est terminé

Merci d'être venus tout au long de ces cinq années d'exploitation de la Terrasse éphémère! Nous gardons en mémoire des soirées chaleureuses, des gens souriants et des moments épiques. Nous remercions également la Municipalité qui nous a permis de réaliser un rêve pour

Amanda et moi: tenir notre propre bar... même s'il est éphémère. Nous vous invitons à manifester votre intérêt à la Municipalité pour vos idées et projets **futurs** à cet emplacement.

Cécile et Amanda



PATRIMOINE ARBORÉ

Inventaire des arbres remarquables

Depuis 2022, la protection du patrimoine arboré, qui concernait déjà les arbres, les haies et les bosquets, a été étendue aux arbres fruitiers haute tige sur l'ensemble du territoire ainsi qu'aux buissons situés en zone agricole.

Les communes sont notamment chargées d'élaborer un règlement communal de protection du patrimoine arboré et de recenser, d'ici à 2027, les arbres remarquables destinés à être inscrits à l'inventaire cantonal.

Une subvention peut ensuite être accordée aux communes et aux propriétaires privés qui doivent mettre en œuvre des mesures particulières de conservation pour assurer le maintien d'un arbre remarquable inscrit à cet inventaire.

Dans cette perspective, le responsable des espaces verts de la Commune, Monsieur Jean Allenbach, prendra contact avec certains propriétaires afin d'accéder à leur parcelle et d'identifier les arbres susceptibles d'être considérés comme remarquables.

Les principaux critères d'évaluation seront l'âge, les dimensions, la morphologie, l'esthétique, l'intérêt historique ou culturel, ainsi que la valeur biologique et écologique de l'arbre. Si vous pensez posséder un tel arbre sur votre propriété, vous pouvez contacter la Commune à l'adresse suivante : info@jouxkens-mezery.ch.

JOXTENS EST ENTRÉ DANS LA LÉGENDE

Association la Fête à Jouxens



On vous avait prévenus: certains soirs d'été, notre village change de visage. Les 28 et 29 août derniers, les histoires sont bel et bien sorties des livres à Jouxens-Mézery.

Le temps d'un week-end, petits et grands ont plongé dans l'univers des Contes et Légendes, au cœur d'une tente métamorphosée pour l'occasion en véritable forêt enchantée. Branches, fleurs, écorces, lumières et créatures fantastiques: la décoration, imaginée par Sandrine et réalisée avec un soin incroyable, donnait presque envie de vérifier si quelques elfes ne s'étaient pas cachés dans les coins.

Les festivités ont débuté le vendredi soir autour d'une raclette généreuse et conviviale, parce qu'aucune grande aventure ne débute le ventre vide. Entre deux assiettes, l'animation *Just Dance* a donné le rythme et entraîné sur la piste les danseurs les plus enthousiastes.

Le samedi, le village s'est transformé en vaste terrain de jeu. La journée a commencé avec le Vide-Grenier des Petits Loups, organisé par La Vie à Jouxens, où jouets, livres et

petits trésors ont trouvé de nouvelles maisons. Durant l'après-midi, il fallait lancer la pierre, concocter d'étranges breuvages à l'atelier de potions, se mesurer à la course aux sacs, affronter le parcours légendaire ou prendre d'assaut le château-fort gonflable. Les plus aventureux sont partis sur les traces des Six Reliques Perdues, une quête à travers le village ponctuée d'énigmes, de rencontres et de défis, qui a rencontré un formidable succès.

Sur scène, le conte-pièce de théâtre «Il était une fois... trop de fois» a lui aussi conquis son public. Les plus jeunes ont suivi avec bonheur les péripéties de personnages de contes quelque peu bousculés, tandis que les plus grands se sont régalés du second degré et des nombreux clins d'œil. Preuve, s'il en fallait, que les histoires n'ont pas d'âge.

En fin de journée, le Guillon offert par la Commune est venu compléter ce chapitre sous le signe du partage. Nous la remercions chaleureusement pour ce geste et, plus largement, pour son précieux soutien à la fête. Et puis il y eut le défilé des déguisements légendaires.

Princesses, chevaliers, sorcières, créatures fantastiques et autres personnages improbables ont envahi le village. Beaucoup avaient joué le jeu jusqu'au bout, avec des costumes aussi inventifs que réjouissants. Pendant quelques instants, la frontière entre Jouxens-Mézery et le royaume des contes s'est presque effacée.

Lorsque la nuit est tombée, la fête n'a pas rendu les armes pour autant. Les habitants ont dansé jusqu'au bout de la nuit, avec cette énergie joyeuse qui fait oublier l'heure.

Mais derrière les décors, les jeux, les repas et les éclats de rire se cachait une autre forme de magie: celle des nombreux bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie avant, pendant et après la fête. Montage, décoration, cuisine, service, animations, rangement, démontage et mille petites choses invisibles mais indispensables: sans eux, rien de tout cela n'aurait été possible. Un immense merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire vivre ce week-end.

Les histoires racontent souvent qu'à la fin, tout redevient comme avant. Pas tout à fait.

Il reste les souvenirs, les rires, quelques paillettes et cette jolie impression d'avoir, pendant deux jours, fait vivre ensemble un petit morceau de légende à Jouxens-Mézery.

Pour le Comité de la FAJ:

Nathalie Cobos

Vous voulez être informés de notre actualité? Rejoignez le groupe WhatsApp des amis de la Fête à Jouxens-Mézery en scannant le QR code suivant :



STOP SUICIDE

Une jeunesse impliquée dans la prévention du suicide avec la campagne #LÀPOURTOI de STOP SUICIDE et ontécoute.ch.

En Suisse le suicide des jeunes reste un sujet difficile à aborder. Depuis plus de 25 ans, STOP SUICIDE agit pour lever ce tabou en favorisant le dialogue et en informant la population sur cet enjeu de santé publique. Chaque année, à l'occasion du 10 septembre, Journée mondiale de prévention du suicide, STOP SUICIDE déploie sa campagne #LÀPOURTOI autour d'une thématique spécifique. En 2026, l'association s'associe à la plateforme ontécoute.ch pour aborder les questions d'estime de soi et d'image corporelle.

Une dizaine de vidéos donnera la parole aux jeunes sur des sujets tels que la peur du jugement, les

pensées suicidaires ou les interactions sociales. Quatre épisodes de podcast viendront compléter cette campagne avec le témoignage de professionnel·les de la santé et du social. Un partenariat avec le service cantonal du sport du canton de Genève apportera également un éclairage en lien avec la pratique sportive des jeunes.

Les vidéos sont à retrouver à partir du 10 septembre sur les comptes Instagram, TikTok, LinkedIn et sur les sites web de STOP SUICIDE et ontécoute.ch. Les podcasts seront disponibles sur toutes les plateformes d'écoute sous l'appellation #LÀPOURTOI.

Besoin d'aide ? Ne restez pas seul-e : appelez le 143 (adultes) ou le 147 (jeunes), 24h/24 et 7j/7. Informations et soutien sur les plateformes ciao.ch et ontecoute.ch



L'ÉGALITÉ CONTRE LA VIOLENCE

Campagne nationale de prévention



La violence domestique, la violence sexuelle et la violence de genre ont des causes et des visages multiples. Elles sont très répandues, en Suisse comme ailleurs. Tout

le monde peut être touché, mais le risque est plus grand pour les femmes. Pour lutter contre ce phénomène, la campagne nationale de prévention «L'égalité contre la violence» vise ce qui est souvent à l'origine de la violence: les déséquilibres dans les rapports de pouvoir et les normes discriminatoires.

La violence de genre, la violence sexuelle et la violence domestique commencent rarement par des coups. Elles se manifestent par des paroles et des gestes que beaucoup subissent au quotidien, en public et en privé. Tout cela peut paraître anodin. Mais ces attitudes expriment un manque de respect, des représenta-

tions discriminatoires et un déséquilibre dans les rapports de pouvoir. Sans compter qu'elles ouvrent potentiellement la voie à des agressions plus graves. N'attendons pas que la violence soit flagrante pour réagir. Nous devons éviter qu'elle apparaisse.

Promouvoir et vivre l'égalité au quotidien peut prévenir la violence. Quand les individus ont les mêmes droits, les mêmes chances et les mêmes possibilités d'action, il y a moins de déséquilibre dans les rapports de pouvoir, moins de normes discriminatoires et moins de dépendance.

La violence provoque beaucoup d'insécurité et d'angoisse. La campagne veut encourager à parler de la violence et à rechercher de l'aide, que l'on soit victime, témoin ou personne auteure. Le site **www.sans-violence.ch** fournit des informations et des repères permettant de mener une réflexion critique sur

les expériences vécues et sur son propre comportement. Il répertorie aussi tous les services d'aide et de conseil en Suisse, pour que toutes et tous – les victimes, leur entourage et les personnes qui réfléchissent à leur comportement – reçoivent le soutien dont elles ou ils ont besoin.

Ouverte le 1^{er} mai 2026, la ligne nationale d'aide aux victimes de violence 142 offre une écoute confidentielle et un conseil professionnel 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour tous types de violences physiques, psychiques ou sexuelles.

Le 142 intervient dans des situations de crise, lorsqu'une personne victime a besoin de conseils immédiats et lorsqu'une orientation sans délai, vers les ressources existantes, est déterminante. Toutefois, le **142** n'est pas un numéro d'urgence. En cas de danger imminent, composez immédiatement le 117 (police) ou le 144 (ambulance) ou le 118 (pompiers).



SOIRÉE HALLOWEEN

31 OCT. | dès 16h30

PLACE DU VILLAGE - JOUXTENS-MÉZERY

Une Silent Party à réveiller les morts, du vin chaud tout droit sorti du chaudron, une soupe à la courge pour réchauffer les sorcières... et une chasse aux bonbons ensorcelée pour les petits monstres les plus courageux !

